



Recouvrement de dette par huissier

Par **virginie**, le **17/10/2012** à **15:09**

Bonjour,

je vous ecrit car j ai un souci avec un huissier ma banque ayant refuser plusieurs prelevements pour un credit,l huissier me reclame la totalite de la somme,est ce qu il a le droit,a ce jour j ai effectuer 2paiements par carte et sa na pas l'air de lui convenir qu est ce que je peut faire.De plus autour de moi plusieurs personnes on fait des demandes de credits pour m'aider mais par internet la reponse etait favorable,des qu il envoyait les justificatifs la reponse etait negatif,a ce jour si je m engage a faire des paiements tout les mois est ce que l'huissier peut refuser

j attend une reponse de votre part assez rapidement

merci